

Pourquoi devenir sociétaire ?

Le réseau a toujours été au coeur d'Apidae Tourisme
C'est vous qui co-construisez le réseau, c'est votre coopérative.
Si vous participez au capital, vous nous accompagnez pour aller encore plus loin !

Pour perpétuer l'histoire, devenir sociétaire est indispensable. Et ce sera votre réussite si de nouveaux services innovants se développent !

- ✓ Marquer son appartenance au projet et à ses valeurs
- ✓ Créer un lien différent avec l'entreprise et les autres membres du réseau
- ✓ Être un acteur du futur de l'entreprise qui produit la plateforme située au cœur de sa propre organisation
- ✓ Associer sa marque avec une marque forte, visible dans l'écosystème national du tourisme
- ✓ Recevoir en avant-première les informations sur la stratégie de la société, échanger entre sociétaires dans le groupe LinkedIn
- ✓ Influer sur les choix de gestion de la Scic en participant et en votant aux Assemblées Générales !
- ✓ Être partie prenante dans la gouvernance qui peut avoir un impact fort sur vos projets et votre stratégie
- ✓ Se porter candidat pour siéger au Conseil d'Administration

Ils sont déjà sociétaires



[Voir tous les sociétaires](#)

4 étapes pour devenir sociétaire !

1

Remplissez votre déclaration d'intention sur souscription.apidae-tourisme.com

Le nombre minimum de parts sociales dépend de votre catégorie :

- Acteurs territoriaux : 10 parts sociales, soit 1 000€
- Coordinateurs territoriaux : 50 parts sociales, soit 5 000€

La déclaration d'intention ne constitue pas un engagement immédiat

2

Confirmez votre déclaration d'intention

Une fois votre déclaration d'intention complétée et validée, vous recevez un mail de confirmation avec un lien permettant d'accéder à votre bulletin.

Cliquez sur le lien présent dans cet e-mail et confirmez définitivement votre souscription.

Pour être pris en compte, le bulletin doit être complété et signé.
Merci de privilégier la signature en ligne, plus simple et rapide.

3

Libérez vos fonds

Lors de la validation de votre bulletin, vous recevrez un mail indiquant les modalités de règlement par virement (à privilégier), ou éventuellement par chèque.

4

Validation de votre candidature

Les Conseils d'Administration procèdent à la validation des nouveaux sociétaires.

Après chaque Conseil d'Administration, les nouveaux sociétaires sont notifiés par mail de leur admission.

Modèle de délibération pour les collectivités territoriales

Les décisions suivantes doivent être actées par la gouvernance de la structure :

1. Décision de prendre des parts sociales au sein d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable

Pour l'ensemble de ces raisons, il est demandé à (*nom de votre structure*) d'approuver la demande de devenir sociétaire de la Scic.

2. Décision sur le montant de parts souscrites au sein d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable

La participation est de Euros

Ce montant correspond à la souscription de Parts sociales de 100€ chacune.

3. Décision sur la nomination de la personne représentante permanente de la structure au sein d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable (et notamment de l'AG)

M/Mme..... (*Nom Prénom, adresse complète, fonction*) est désigné(e) en qualité de représentant permanent de (*nom de votre structure*) lors des assemblées d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable.

Délibérations votées :

par (*nom de votre structure*),
le (*jour mois année*).